

Mobilisations contre la loi El Khomri : cela commence le 9 mars

Hier, ont eu lieu deux intersyndicales qui ont choisi clairement deux voies pour combattre la loi.

La première consiste à aller négocier avec le gouvernement.

La seconde de battre le pavé et se mettre en grève pour le refus d'une loi qui entraînera les pires régressions sociales vues depuis les attaques sur les retraites.

Nous ne négocierons pas le poids de nos chaînes

Face à cette attaque sans précédent, certaines organisations syndicales voudraient faire croire qu'il y a une place pour la négociation. Pour SUD, il est hors de question de négocier le poids de nos chaînes. Dans nos entreprises, nous avons le triste constat de ce que donne cet accompagnement par les syndicats dits réformistes. La cogestion avec le patronat ne peut entraîner que des reculs pour les salarié-es.

La voie choisie hier par la CFDT, la CGC, la CFTC et l'UNSA n'aura donc qu'un résultat : faire régresser les droits des salarié-es

Réussir le 9 mars

Le 9 mars est une première étape essentielle. Pour cette raison, SUD PTT appelle l'ensemble des salarié-es dans les télécommunications et les activités postales à faire grève et à débrayer et à participer aux manifestations dans toute la France (disponible à <https://www.google.com/maps/d/u/1/viewer?hl=fr&authuser=1&mid=z2MLIT5N8PD8.kOy6M6NKPEsQ>).

La question des suites dans les jours et les semaines qui viennent est maintenant essentielle. Car comme le soulignent les organisations de jeunesse qui se mobilisent dès le 9, ce sont avant tout les générations futures qui y perdront.

Paris le 4 mars 2016